

AVIS

AVIS DE CONCESSION

VILLE DE LE PONTET

M. Joris HEBRARD - Maire
13 rue de l'hôtel de ville
BP 20198 - 84134 Le Pontet cedex
Tél : 04 90 31 66 50

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Concession de service relative à une activité de buvette et de restauration sur le domaine de Roberty (84130)
Référence	19CSS01
Type de marché	Services
Mode	Concession
Code NUTS	FRL06
Durée de la concession	7 mois
DESCRIPTION	L'activité de buvette et restauration avec service à table sur le domaine de Roberty est due durant les sept journées hippiques aux dates suivantes : - 8 avril 2019 - 14 avril 2019 - 28 avril 2019 - 12 mai 2019 - 30 mai 2019 - 9 juin 2019 - 23 juin 2019 Les locaux sont mis à disposition du concessionnaire qui devra fournir son matériel de cuisine et d'exploitation.
Code CPV principal	55321000 - Services de préparation de repas
Forme	Division en lots : Non
Délégation	
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions d'exécution de la concession : Non

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

Une lettre de candidature présentant le candidat individuel ou chaque membre du groupement de candidats (nom ou

dénomination, adresse du siège social et le cas échéant, de l'agence, date de création, montant et composition du capital, identité du représentant habilité), datée et signée par une personne dûment habilitée pour engager le candidat individuel ou le groupement.

En cas de groupement, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation, donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement candidat.

Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
Une déclaration sur l'honneur attestant :

1/qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée ;

2/que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21, sont exacts.

Pour les entreprises devant faire l'objet d'une telle inscription, un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait Kbis) ou documents équivalents.
Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Une déclaration sur l'honneur concernant d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent projet de concession réalisées au cours des 3 derniers exercices

Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents (en matière fiscale et sociale).

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité économique et financière, l'un de ces renseignements ou documents, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité économique et financière, l'un de ces renseignements ou documents, il peut

prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Une déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de 3 ans ;

Une copie de l'agrément sanitaire et de la petite licence restaurant

Une description de l'outillage, du matériel, de l'équipement technique, dont le candidat dispose pour la réalisation de la concession (matériel de chauffe-matériel de maintien au froid-congélateur-frigo-tables-chaises-ustensiles de cuisine-vaisselle...)

Les références acquises par le candidat dans le domaine objet de la concession de service ou dans un domaine comparable et/ou toutes autres références ou éléments susceptibles de démontrer son aptitude à recevoir la concession objet du présent projet .

Curriculum Vitae de la ou des personne(s) physique(s) appelée(s) à assurer l'exploitation de l'activité concédée.

Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour les activités, objets de la concession de service.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Une déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de 3 ans ;

Une copie de l'agrément sanitaire et de la petite licence restaurant

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession : Oui

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Documents

[Correspondre avec l'Acheteur](#)

- [Règlement de consultation](#)

- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres Remise des offres le **01/03/19 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Dépôt • [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Une visite obligatoire est organisée aux dates suivantes :

-lundi 11 février 2019 à 10h00

-mercredi 20 février 2019 à 10h00

Le rendez-vous est fixé à l'hôtel de ville- 13 rue de l'hôtel de ville au Pontet.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Envoi le 31/01/19 à la publication